

BILAN AÉRAULIQUE – Mesures et Contrôles sur chantier en zone Confinée



Les objectifs de l'action :

L'objectif de ce programme de formation est d'amener des professionnels tels que techniciens préleveurs de chantier, diagnostiqueurs immobiliers, encadrants techniques, maître d'œuvre, responsable QSE à savoir établir un bilan aéraulique de chantier prévisionnel, réaliser les contrôles et les mesurages sur chantier, rédiger un rapport.

Le programme détaillé :

- Rappel théorique sur l'écoulement de l'air (aéraulique), débit, vitesse, viscosité, etc.
- Le bilan aéraulique prévisionnel en 16 étapes
- Les matériels de chantier, sas, extracteur, entrées d'air, etc.
- La vérification du bilan aéraulique prévisionnel sur chantier
- Cas particulier des Unités Mobiles de Décontamination
- Retour d'expérience et critique bilan sur des chantiers réels
- La métrologie appliquée au bilan aéraulique de chantier
- Le rapport de bilan aéraulique de chantier

Public concerné :

- Diagnostiqueur immobilier
- Encadrant technique, Maître d'œuvre, Responsable QSE
- Technicien de la construction, de l'environnement

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître les conditions d'accessibilité à la formation en fonction de la situation de handicap.

Prérequis :

- Attestation de compétences à la prévention des risques liées à l'amiante sous-section 4- Opérateur de chantier

Durée de la formation :

- Module Théorique : 7 heures

Modalités d'accès à la formation :

- Aucun test préalable requis

Moyen pédagogique :

- La formation s'appuie sur des études de cas.

Documents délivrés :

- Attestation de présence à la formation

Modalités d'organisation :

- La formation est dispensée en continue en inter, en présentiel ou distanciel

Tarif :

- 360,00 € HT par participant